

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 2

Artikel: Quelle sécurité pour la Pologne?
Autor: Liebich, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle sécurité pour la Pologne?

Par le professeur André Liebich¹

Estragon --*Je suis content*
 Vladimir – *Moi aussi*
 Estragon – *Moi aussi*
 Vladimir – *Nous sommes contents*
 Estragon – *Nous sommes contents (Silence)*
Qu'est-ce qu'on fait, maintenant qu'on est content?

Samuel Beckett, *En attendant Godot*

Comme les personnages de Beckett, la Pologne peut être contente. L'Union soviétique a disparu. Son successeur, la Russie, est affaiblie et dépendante du bon vouloir de ses anciens ennemis; d'ailleurs, la Pologne n'a presque plus de frontière avec la Russie. L'autre ennemi héréditaire, l'Allemagne, est confortablement englouti dans les soucis matériels propres aux riches et l'Union européenne sert de corset à ses ambitions. Sur le plan interne, les Polonais ont les dirigeants qu'ils se sont choisis, une classe politique qui se dispute avec passion, mais sans ingérence extérieure. Bref, la Pologne a réalisé ses rêves les plus chers. Elle est libre et indépendante, et conten-

te de l'être. Mais que va-t-elle faire maintenant qu'elle est contente?

La nouvelle géopolitique

Il y a cinq ans, la Pologne avait trois voisins: l'URSS, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande. Tous ces Etats ont disparu et, aujourd'hui, la Pologne se retrouve entourée par sept nouvelles entités: l'Allemagne unifiée, la République tchèque, la Slovaquie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Lituanie et la Fédération de Russie (l'enclave de Kaliningrad). Pour la première fois depuis quatre siècles, la Pologne est séparée du cœur de la Russie par un

cordon sanitaire. Si certains de ses voisins demeurent considérables, d'autres le sont beaucoup moins et, même aux grands voisins, il manque le «despotisme» et la «grande force offensive» d'autrefois.²

Comment la Pologne a-t-elle su tirer parti de ce revirement géopolitique favorable à son égard? D'abord, elle a élaboré une stratégie «tous azimuts» selon laquelle il n'y a plus d'adversaire désigné ni de frontière plus vulnérable qu'une autre. Dorénavant, 40% des troupes polonaises se trouvent dans l'ouest du pays, 30% au centre et 30% à l'est. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, l'armée a établi une quatrième région militaire, celle de Cracovie.³

¹ André Liebich est professeur dans la section Histoire et politique internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève. Spécialisé dans les questions d'Europe centrale et orientale, il a fait ses études à l'Université Harvard et il a été, jusqu'en 1989, professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Parmi ses dernières publications, L'Europe centrale et ses minorités: vers une solution européenne? PUF 1993 (dirigé avec André Reszler) et Citizenship, East and West, Keagan Paul 1994 (dirigé avec Daniel Warner).

² Nous pensons à la belle phrase de Jean-Jacques Rousseau: «La Pologne est un grand Etat environné d'Etats encore plus considérables, qui par leur despotisme et par leur discipline militaire ont une grande force offensive». Considérations sur le gouvernement de Pologne.

³ Interview avec Piotr Kolodziejczyk, ministre de la Défense nationale. Summary of World Broadcasts, 28 janvier 1994. Voir aussi le dossier qui comprend la déclaration du président Walesa sur les principes de la sécurité de la Pologne, in «Polens Grenzen sind unantastbar!», Osteuropa 43, août 1993, pp. 445-453.

Comme la Pologne ne craint aucun voisin en particulier, elle doit se prémunir contre tous. Certes, certains sont plus préoccupants que d'autres. La région de Kaliningrad pourrait difficilement servir de tremplin pour une agression contre la Pologne et la concentration à Kaliningrad de plus de 200 000 soldats rapatriés d'Allemagne n'est que temporaire. Néanmoins, un haut responsable polonais fait remarquer que le nombre de soldats russes, dans cette petite région, dépasse tous les effectifs de l'armée polonaise.⁴ De même, si la Pologne a été le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine, leurs relations n'en sont pas forcément plus faciles. Elles sont alourdies par l'instabilité politique et économique de ce nouveau voisin, par les restes d'un ressentiment historique envers la Pologne, ainsi que par les tensions entre Moscou et Kiev qui risquent d'entraîner Varsovie.

Même les petits voisins peuvent être «troublants». Il est sans doute difficile pour la Pologne de concevoir que, pour la Lituanie ou la Biélorussie, elle paraît menaçante. D'où l'extrême réticence de ces deux pays à conclure des accords avec la Pologne, d'où leur crainte face aux empiétements de l'Eglise catholique polonaise, dans le cas de la Biélorussie, et face à la minorité polonaise autrefois considérée pro-soviétique.



C'est dans le palais où réside actuellement le président Walesa que fut signé à l'époque le Pacte de Varsovie (Photo H. W.).

tique, dans le cas de la Lituanie. Puisque les Polonais ont renoncé à toute revendication territoriale sur Vilnius, pourquoi la Lituanie insiste-t-elle tellement pour qu'ils reconnaissent leur tort dans l'absorption en 1920 de cette ville, ô combien chère à la conscience polonaise? Puisque la Pologne ne limite en rien le mouvement politique de la minorité biélorusse à Bialystok, pourquoi la Biélorussie se plaint-elle du sort de ses co-nationaux dans cette province polonaise? Voici le genre de question que les Polonais se posent et qui montre combien il est difficile de se mettre à la place des autres...

Grâce à la nouvelle donne géopolitique, la Pologne n'a plus d'ennemi et elle ne craint pas d'invasion im-

édiate. Mais les foyers de tension se sont multipliés et la Pologne ne saurait se mettre à l'abri. Elle doit compter avec les litiges bilatéraux dans lesquels elle sera directement impliquée. En plus, elle doit prévoir les conséquences pour elle-même des dérapages possibles – putsch, guerre civile ou même conflit international – chez ses nouveaux voisins.

A la recherche des alliés

Si la Pologne se trouve sans ennemi, elle se trouve aussi sans allié. Comme les dirigeants polonais se plaignent à le dire, la dissolution du Pacte de Varsovie a résolu un problème de sécurité pour ses anciens adversaires occidentaux mais elle en a créé un pour les

⁴ Interview avec Jerzy Milewski, chef du Bureau national de sécurité et ministre adjoint de la Défense. Summary of World Broadcasts, 13 janvier 1994.

ex-alliés. La Pologne, comme d'autres pays ex-socialistes, refuse de se trouver dans une «zone grise» de sécurité ou dans un «no man's land» qui évolue au gré du hasard.⁵

Pendant un certain temps, la Pologne a espéré la constitution d'un nouveau réseau de sécurité. Tel était le projet d'un «OTAN bis» évoqué par le président Walesa dans lequel des anciennes républiques soviétiques auraient côtoyé les pays d'Europe centrale. Les méfiances, les mauvais souvenirs et les contradictions inhérentes à un tel projet l'ont condamné à un décès rapide. Ensuite, la Pologne a misé sur le groupe de Vishegrad, regroupement relativement homogène de pays «prometteurs» d'Europe centrale (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie). Le coup de grâce à cette perspective a été donné par la dissolution de la Tchécoslovaquie. A Prague, elle a confirmé au pouvoir une tendance qui n'a que mépris pour les voisins ex-socialistes et elle a érigé au rang de question interétatique le différend entre Hongrois et Slovaques. Quant à l'initiative Centre européenne, dernière métamorphose de la Pentagonale (devenue Hexagonale), qui réunissait curieusement des anciennes provinces austro-hongroises, elle a sombré sur l'écueil du conflit yougoslave.

Il faut donc se rendre à l'évidence, disent les Polo-

nais, qu'il n'y a que l'OTAN comme structure fiable de sécurité. D'ailleurs, l'aspiration vers l'OTAN répond aux vœux les plus intimes et les plus ardents de toute la diplomatie polonaise. Elle représente la contrepar-

tie militaire de l'offensive diplomatique polonaise auprès des institutions occidentales. Si l'Union européenne est la forteresse la plus prisée, l'OTAN possède en plus l'atout d'associer la Pologne aux Etats-



Le Palais de la culture offert par les Soviétiques à l'époque de la mode de l'architecture stalinienne. Les habitants de Varsovie disent aujourd'hui que le plus beau point de vue sur la ville, c'est celui que l'on a depuis l'«œuvre» du pâtissier fou, car, de là au moins, on ne la voit pas! (Photo H. W.).

⁵ Interview avec le président Lech Walesa, Summary of World Broadcasts, 6 juillet 1994.



Un des ponts sur la Vistule qui coupe Varsovie en deux. Pendant l'insurrection de 1944, les troupes soviétiques, qui étaient parvenu jusqu'à la hauteur du fleuve, attendirent tranquillement que les nazis viennent à bout de l'insurrection... (Photo H. W.)

Unis. Cette considération est fondamentale, étant donné le prestige de la seule superpuissance mondiale et les illusions polonaises, nourries de réaganisme autant que de wilsonisme, sur le compte des Américains. C'est d'ailleurs à cause du facteur américain que la Pologne a réagi avec tiédeur aux propositions françaises de Confédération européenne exprimées par Mitterrand ou de Pacte de stabilité avancé par Balladur.

La Pologne a donc été la première à frapper aux por-

tes de l'OTAN, et la première à subir un refus. Certains Polonais comprennent pourquoi l'OTAN est réticente à s'engager en faveur d'une région où les menaces à la sécurité sont mal définies et les candidats à l'adhésion ont comme seule dot leurs problèmes et leur misère. Ils comprennent aussi l'inquiétude de l'OTAN face à un élargissement qui excluerait la Russie et qui pourrait faire de l'alliance un instrument des ambitions est-européennes vis-à-vis du «Grand frère» à l'Est. La diplomatie

polonaise a cherché à dissiper cette inquiétude en améliorant ses relations avec Moscou. Elle a réussi à un point tel qu'aujourd'hui, les Polonais affirment qu'ils ne souhaiteraient pas entrer dans l'OTAN sans la Russie.⁶ Cette attitude est proônée par le nouveau gouvernement à Varsovie, et elle semble être partagée par le président Walesa qui ne manque pourtant aucune occasion de se dissocier de ses nouveaux ministres de gauche.

Au lieu d'adhérer à l'OTAN, la Pologne et ses voisins se sont vus offrir le «Partenariat pour la Paix». Du point de vue polonais, il s'agissait d'un minable prix de compensation. L'absence de définition, de structures et de budget pour ce présumé partenariat le prive de toute crédibilité.⁷ Pis encore, il crée un droit de regard pour l'OTAN sans lui imposer des obligations. En dernière analyse, il n'offre que la promesse d'une consultation bidon, promesse déjà violée dans le cas de la Yougoslavie, pourtant de première importance pour les pays de l'Est.⁸

L'amertume polonaise a été telle que l'ex-ministre

⁶ Déclaration d'Andrzej Olechowski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, lors de la visite de son homologue russe. Summary of World Broadcasts, 24 février 1994. Nous ne tenons pas compte ici de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) qui suscite un intérêt certain comme «entrée de service» pour l'OTAN. Voir la déclaration de Piotr Kolodziejczyk, ministre de la Défense nationale, sur le statut associé dans l'UEO. Summary of World Broadcasts, 9 mars 1994.

⁷ Les Américains eux-mêmes se rallient à cet avis selon Eliane Sciolino, «U.S. Shifts Gears on Pushing East», International Herald Tribune, 28 octobre 1994.

⁸ Par ailleurs, le ministre Kolodziejczyk, en visite à Washington, a estimé que les coûts pour la Pologne du «Partenariat pour la paix» s'élèverait à 25 millions de dollars tandis que l'investissement de l'OTAN pour l'ensemble de ses éventuels «partenaires» serait de l'ordre de 15 à 40 millions de dollars. Summary of World Broadcasts, 28 mars 1994.

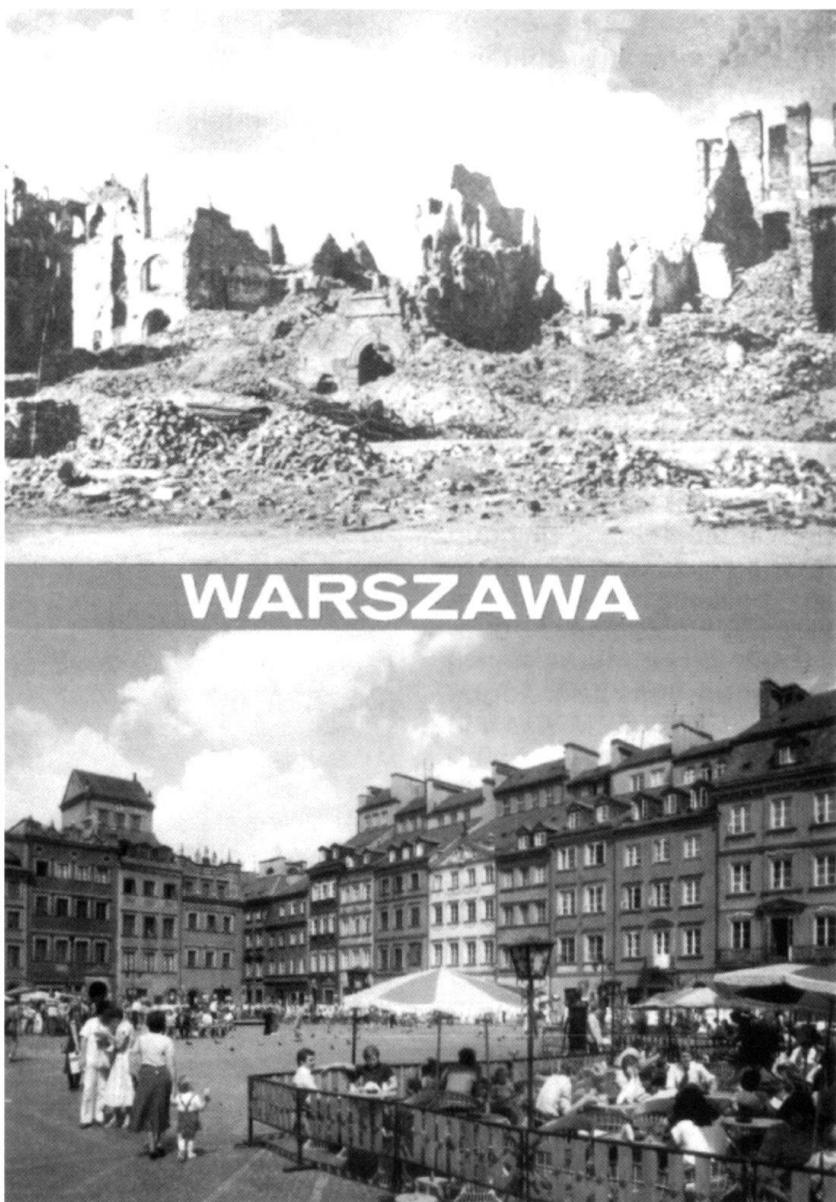
de la Défense Kolodziejczyk était amené à déclarer que la Pologne avait joui d'une plus grande sécurité à l'époque de la guerre froide.⁹ Après ces déclarations intempestives, la Pologne a quand même dû se ranger dans le Partenariat, ne serait-ce que pour ne pas traîner derrière ses voisins et pour ne pas se fermer à tout jamais la porte de l'OTAN. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les diplomates polonais laissent entendre que leurs objections ont considérablement amélioré les conditions offertes par l'OTAN à ses nouveaux «partenaires». En même temps, la Pologne souligne ses espoirs à l'égard de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en tant qu'instrument de sécurité, espoirs qu'elle partage, paradoxalement, avec la Russie.¹⁰

La Pologne répète à qui veut l'entendre que son histoire tragique ne lui permet pas de croire aux garanties de sécurité. Sa seule garantie possible, c'est l'intégration dans la structure de sécurité prépondérante. Comme la perspective d'une telle intégration n'est pas en vue, elle se trouve en situation d'insécurité. Même si aucun danger extérieur ne pèse sur elle, la Pologne risque de se laisser convaincre que la «zone grise» qu'elle occupe est moins enviable que la «zone noire», dans laquelle elle se trouvait au

moment où elle était au premier plan de la confrontation Est-Ouest. Apparemment, les lourdes certitudes sont parfois plus supportables que les incertitudes légères.

Les vulnérabilités internes

«Si le danger d'un nouveau partage nous menace, il ne vient pas de la part



... Le centre ville fut systématiquement détruit par les nazis. Ici la place Centrale en 1945 et en 1994.

⁹ Interview avec les ministre Kolodziejczyk. Summary of World Broadcasts, 28 janvier 1994.

¹⁰ Rapport de la déclaration du ministre Olechowski à Vienne, Summary of World Broadcasts, 10 septembre 1994. La Pologne se pique d'avoir été le premier pays à proposer des forces de maintien de la paix à la CSCE.

de la Russie ou de l'Allemagne... mais de nos propres divisions internes.»¹¹ Ce sont en effet les vulnérabilités et les divisions internes de la Pologne qui hypothèquent sa sécurité, bien plus que les visées immédiates des voisins.

La vulnérabilité militaire du pays est imputable à la situation économique difficile. Depuis 1986, les dépenses militaires polonaises sont tombées de 60% et l'équipement de l'armée est dans un état de délabrement aggravé. Non seulement la capacité de défense du pays est réduite, mais l'apport éventuel, donc l'attraction de la Pologne comme allié se trouve diminué. Cette situation déplorable a donné un coup fatal à l'industrie de défense polonaise, entraînant ainsi la déchéance d'un secteur économique autrefois important. La Pologne n'encaissera donc pas «le dividende de la paix» qu'elle aurait pu espérer après la dissolution du Pacte de Varsovie et la mise en application des réductions de forces prévues par le Traité sur les forces conventionnelles en Europe.¹²

Les divisions politiques au sommet de l'Etat polonais entament aussi sa sécurité. Certes, le pluralisme

et la compétition des forces politiques sont le propre de la démocratie. Néanmoins, en Pologne, ces phénomènes ont un effet paralysant, surtout pour le commandement militaire. La rivalité entre le président Walesa et ses ministres successifs de la Défense, à laquelle se mêlent le Conseil de sécurité et les professionnels militaires, se poursuit inlassablement sur un fond de vide constitutionnel. Même si le président n'a pas les ambitions dictatoriales qu'on lui impute, et si les militaires ne sont pas les produits incorrigibles du système soviétique qu'on prétend, cette lutte donne un triste visage de la démocratie polonaise.¹³

Contrairement à plusieurs Etats post-communistes, la Pologne est un pays presque homogène du point de vue ethnique. Cette homogénéité a été achetée au prix le plus fort: l'extermination de trois millions de juifs polonais par l'Allemagne nazie, l'expulsion de plus de six millions d'Allemands au-delà de la ligne Oder-Neisse, la perte de près de la moitié de la Pologne d'avant guerre au profit de l'URSS (terres héritées aujourd'hui par la Lituanie, la Biélorussie et l'Ukraine). Il est donc surpre-

nant que la Pologne soit quand même vulnérable aux problèmes de minorités, caractéristiques de la région.

L'héritage des relations polono-juives est lourd, mais il met en cause l'image de la Pologne et sa mémoire historique, nullement sa sécurité. Les quelque centaines de milliers d'Ukrainiens (150 000 à 400 000) ou de Biélorusses (200 000 à 400 000) agissent en «lobby» politique typique à la recherche de concessions surtout culturelles. La concentration géographique des Biélorusses leur donne une importance locale tandis que les revendications ukrainiennes, y compris le dédommagement moral et matériel des torts subis après 1945, embarrassent le gouvernement polonais. Le sort de ces deux minorités affectera les relations entre la Pologne et les voisins concernés mais jusqu'à présent, nonobstant une certaine grogne à Minsk, il ne constitue pas un facteur d'insécurité.¹⁴

Par contre, l'avenir des Allemands en Pologne est d'une importance primordiale. L'existence même d'une minorité allemande, concentrée surtout en Haute Silésie et forte de 300 000

¹¹ A. Krzeminski, «Le cinquième partage de la Pologne», *Polityka*, 16 novembre 1991, cité dans Hieronim Kubiak, «Poland: National Security in a Changing Environment», in *Central and Easterne Europe: The Challenge of Transition*, dirigé par Regina Cowen Carp. Oxford University Press, SIPRI, 1993, p. 72.

¹² Summary of World Broadcasts, 28 janvier 1994, cité-dessus.

¹³ Pour les derniers soubresauts de ce feuilleton, voir «Destabilisierter Staatsapparat in Polen: Politische Unruhe in den Schlüsselressorts.», *Neue Zürcher Zeitung*, 21 octobre 1994.

¹⁴ Voir Frank Golczewski, «Nationale Minderheiten in Polen und die Wende», *Nationalities Papers* vol. 22:1 printemps 1994, pp. 83-99.



Le Palais royal, lui aussi, complètement reconstruit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (Photo H. W.).

à 400 000 membres, est une des surprises qui ont suivi la chute du communisme. Le succès politique de cette minorité aux élections locales et même aux élections législatives de 1991 a

été une nouvelle surprise. Par contre, l'intérêt que l'Allemagne porte à cette minorité ne surprend personne. Cet intérêt est bénin et sert les intérêts polonais s'il apporte aide économi-

que et investissements. Il existe, cependant, une perspective réelle que les «Oberschlesier» exigent une autonomie territoriale. Une telle revendication embarrasserait fortement le gouvernement polonais, hostile à tout éventuel fédéralisme surtout après l'échec de cette formule partout à l'Est. Elle embarrasserait aussi le gouvernement allemand qui souhaite en premier lieu des relations tranquilles avec son voisin oriental. Toutefois, le chancelier Kohl pourrait difficilement résister à la pression des courants nationalistes et des milieux des expulsés. Il a hésité à s'y opposer au moment de l'unification; que fera-t-il, maintenant qu'il ne dispose que d'une très faible majorité parlementaire?¹⁵

Enfin, la Pologne se soucie de sa diaspora, non pas de Chicago ou de Suisse évidemment, mais de celle qui est dispersée sur les vastes étendues de l'ancienne Union soviétique. Ces Polonais sont au moins 1500 000, mais les estimations montent jusqu'à 4 000 000. Enfants et petits enfants des déportés de l'époque stalinienne, descendants des insurgés contre le tsar, ces Polonais de Sibérie, du Kazakhstan et d'autres contrées peu clémentes représentent une véritable tribu perdue.¹⁶ Même si beaucoup d'entre eux ne parlent plus le polonais

¹⁵ Sur la minorité allemande, voir Golczewski ci-dessus ainsi que Joachim Rogall, «Die deutschen Minderheiten in Polen heute», *Aus Politik und Zeitgeschichte* vol. 43:48, 1993, pp. 31-43. Notez que les Polonais auraient été tout aussi inquiets, pour d'autres raisons, si Kohl avait perdu les élections (voir Janusz Tycner, «Polen: Angst vor den Grünen», *Die Zeit*, 14 octobre 1994).

¹⁶ Stanislaw Kadziewicz, «The Lost Tribe: Poles in the USSR», *Studium Papers*, janvier 1989, pp. 13-16.

(pas plus que les Allemands de la Volga et d'ailleurs ne parlent l'allemand), leur sort touche la Pologne au vif. Comme la Hongrie ou la Russie, la Pologne devra tenir compte des besoins éventuels en sécurité de ses frères à l'étranger et les timides projets de rapatriement ne résoudront pas le problème.

Conclusion

Il y a exactement cinquante ans, un homme d'état est-européen exilé en Suisse écrivait: «L'on craint moins l'avance des Soviétiques que le départ des

troupes d'occupation. Ce qui agite les esprits, c'est la crainte de rester seuls entre soi, et devant des problèmes troublants, aussi bien d'ordre social que d'ordre national.»¹⁷

Le pessimisme de ces propos ne s'est pas confirmé. La Pologne, comme les autres pays de l'Est, se félicite de la fin d'une confrontation globale qui mettait en péril la planète entière. Elle doit se rendre à l'évidence, cependant, que la gestion de la sécurité nationale ne cesse d'imposer des choix et des contraintes. Après avoir lutté âprement pour son indépen-

dance, la Pologne cherche aujourd'hui à sacrifier une partie de sa liberté d'action sur l'autel de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne. Fait encore plus ironique, ses sacrifices ne trouvent pas preneur. Après avoir constitué une périphérie privilégiée de l'empire soviétique, la Pologne est devenue une périphérie obscure de l'Occident triomphant.¹⁸ La menace d'impuissance et de marginalisation continue de planer sur elle. En fait, la sécurité, comme la liberté, est un bien qu'on ne peut jamais considérer comme acquis.

A. L.

¹⁷ Grégoire Gafenco, *Préliminaires de la Guerre à l'Est*. Fribourg, Eghoff, 1944, p. 11.

¹⁸ Voir Pierre Hassner, «Das Zentrum als Peripherie: Zur geopolitischen Situation Zentraleuropas», *Transit: Europäische Revue* 7, printemps 1994, pp. 15-26.



Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions

Nous cherchons

un chef du service de renseignements

auprès du commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions (CADCA)
à Berne.

Tâches: Direction de la section de renseignements ADCA dans tous les domaines. Conduite d'un état-major de collaborateurs qualifiés et spécialisés. Responsable de l'élaboration des documents de base du service de renseignements, au profit de l'engagement des trp ADCA. Instance compétente en matière de collaboration avec les organes de renseignements d'autres offices fédéraux.

Exigences:

- Bonne formation, de préférence de niveau académique;
- Si possible officier des troupes ADCA;
- Personnalité affirmée, avec expérience professionnelle;
- Capacité de mener une petite équipe très qualifiée;
- Langues: allemand ou français, très bonnes connaissances de l'autre langue, ainsi que de l'anglais.

Nous offrons:

- Fonction de cadre exigeante et riche en responsabilités;
- Grande autonomie et champ d'activité varié;
- Conditions d'engagement modernes;
- Bonne rémunération.

Si cette annonce suscite votre intérêt, nous attendons volontiers votre candidature manuscrite, accompagnée des documents usuels, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le chef du personnel, Monsieur D. Gafner, téléphone 031/324 39 41 se tient volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Office fédéral de l'aviation militaire et de la défense contre avions
Section du personnel et de la comptabilité, 3003 Berne.